

Edito

Et pour bien commencer cette année scolaire, notre ex-prof de lettres préféré a joué à la roulette russe avec les députés : à croire que Emmanuel Macron lui a mené la vie dure pour s'auto-saboter de la sorte. Nous voici à nouveau dans une faille fictionnelle, un vrai *soap opéra* sans fin : les dirigeants -qui sont censé diriger- nous offrent encore une fois un spectacle peu reluisant.

Notre Ministre de L'Education Nationale démissionnaire est plutôt satisfaite de l'expérimentation du Parcours en Y... mais elle recule pourtant en diminuant la période : aurait-elle compris ?

Les chefs d'établissements essayent de suivre, en faisant l'article le jour de la pré-rentree : l'impression d'un bonimenteur qui tente de vendre la soupe du Ministère sans y croire véritablement... Vous y avez eu droit aussi ?

Certains ont même profité du moment pour délester les DDF en glissant un petit supplément pour les Professeurs référents : les charger d'inclure les entreprises dans Pronote avec un petit tuto en prime... Des *cadeaux* à refuser catégoriquement !
Donc restez sur vos gardes, ne courbez jamais l'échine !

Et adhérez, rejoignez-nous au SNUEP ! A plusieurs, on est plus fort !

Lorène Toussaint, Philippe Boehmer, Lydia Diraison et Stéphane Sorce

Sommaire :

Edito.....	Page 1
Parcours en Y des terminales : le bilan	Page 2
Mobilisations : ça chauffe déjà !	Page 3
Point juridique.....	Page 4
Mal-être au travail : signalez-le !	Page 5
Feuille de route pour l'inspection générale.....	Page 6
Les dépenses d'éducation dans la voie pro par la France « à peu près au même niveau que la Suisse ou l'Allemagne ».....	Page 6
Le haut-commissaire au plan Clément Beaune en visite à Nancy.....	Page 7
Fin de l'indemnité compensatoire pour les personnels dans les ex-lycées ZEP.....	Page 8
Pénurie d'enseignants : l'OCDE constate une « aggravation de la situation ».....	Page 9
Cellule VDHA : ergothérapeute embauchée.....	Page 9
On sacrifie des générations entières d'élèves, c'est un massacre : le témoignage-choc d'un prof de collège dans les Cotes-d'Armor.....	Page 10
En bref.....	Page 12
Les stages du 1 ^{er} semestre 2025 2026.....	page 14
Bulletin adhésion.....	Page 15

PARCOURS EN Y DES TERMINALES : LE BILAN

Léger changement de rythme pour le parcours en Y : la période de parcours différenciés passe de 6 semaines à 4 semaines (les élèves ne perdront plus que 108 heures d'enseignement au lieu de 170 heures...Ô JOIE !)

Cependant, au vu du chaos que cette réforme a généré dans l'organisation générale, les représentants du Lycée Professionnel ont demandé que ce -merveilleux- parcours différencié soit simplement abandonné : le Ministère répond avec un beau sourire en acquiesçant et revient avec le "parcours personnalisé". Autant dire que c'est une pure provocation que NOUS, les enseignants du Lycée pro ne doivent pas accepter...

C'est donc pour cela que le l'intersyndicale Voie Pro a décidé **une journée de grève pour les Lycées professionnels le 14 octobre prochain !**

Lorène TOUSSAINT



MOBILISATIONS : ÇA CHAUFFE DÉJÀ !

- **Première** manifestation de l'année scolaire **mercredi 10 septembre** :

Les manifestants majoritairement des jeunes mais des personnes qui viennent en tant que citoyens, qui veulent afficher la grogne que leur inspire le gouvernement actuel, avec ou sans François Bayrou !

Photo : Lorène T



- **Deuxième** manifestation **jeudi 18 septembre** :

Très tôt dans l'année mais néanmoins beaucoup de mobilisation, environ 4000 personnes à Nancy, et 5000 à Metz, un million de manifestants et de grévistes dans toute la France, Cette journée est marquante.



Photos Lorène T



Photo Stéphane S

- **Troisième** manifestation **jeudi 2 octobre** :

**Aucune réponse aux attentes
du monde du travail:
l'intersyndicale appelle à
une mobilisation massive !**



POINT JURIDIQUE : Rappel procédures entretien avec le Chef d'établissement



Certains chefs d'établissement confondent autonomie de l'établissement avec l'autonomie du chef d'établissement. La vie quotidienne dans un établissement est régie par des textes que les chefs ne connaissent pas ou inventent.

Nous pouvons et nous devons agir pour qu'ils n'abusent pas de leur pouvoir.

Attention, lorsqu'on vous "invite" à passer dans leur bureau pour discuter, restez sur vos gardes car une discussion peut parfois glisser vers un entretien, et ce sera votre parole contre celle de votre chef-fe d'établissement :

-Si on vous propose de vous installer alors que vous ne deviez que passer, méfiance.

-Si vous êtes seul(e) et qu'une tierce personne est dans le bureau (un témoin), méfiance.

-Si on vous complimente au départ et qu'arrive un gros 'MAIS', méfiance.

-Si on vous prend au dépourvu, dites que vous ne pouvez pas répondre dans la précipitation. Demandez à être convoqué(e) officiellement, demander que le motif de la convocation y figure et quittez poliment le bureau ; vous pourrez prendre le temps de vous y préparer, et demander à vous faire accompagner par une personne de confiance (votre délégué syndical SNUEP de préférence) pour cet entretien officiel.

Philippe Boehmer & Lorène Toussaint



MAL ÊTRE AU TRAVAIL : Signalez-le !!!

Nous vous rappelons que si vous ressentez un quelconque malaise dans votre quotidien professionnel (boule au ventre, harcèlement, sape d'autorité, ..., provenant de votre Chef·fe d'établissement, de l'administration, voire des collègues), il faut y remédier.

Le premier réflexe est déjà d'en parler, s'informer sur ses droits. C'est une première étape essentielle car elle vous sort de votre isolement. Trop souvent, on pense que cela va passer, que ce n'est que passager. C'est une erreur, plus on s'isole et plus la situation s'empire. **Il existe un registre SST sur PARTAGE.** N'hésitez pas à vous en servir. De plus en plus de collègues le font : plus 20% en 1 an, plus de 1500 signalements sur l'année scolaire 2024-2025.

Ce n'est aucunement un aveu de faiblesse. Rappelez-vous que si vous n'y indiquez pas votre gêne, le Rectorat pense que tout va pour le mieux. Et si les événements prennent d'autres dimensions, le Rectorat peut aussi se retourner contre vous en expliquant que vous auriez dû signaler la situation. Si vous les indiquez mais que rien ne s'arrange, vous pourrez au moins préciser que vous aviez prévenu de la situation.

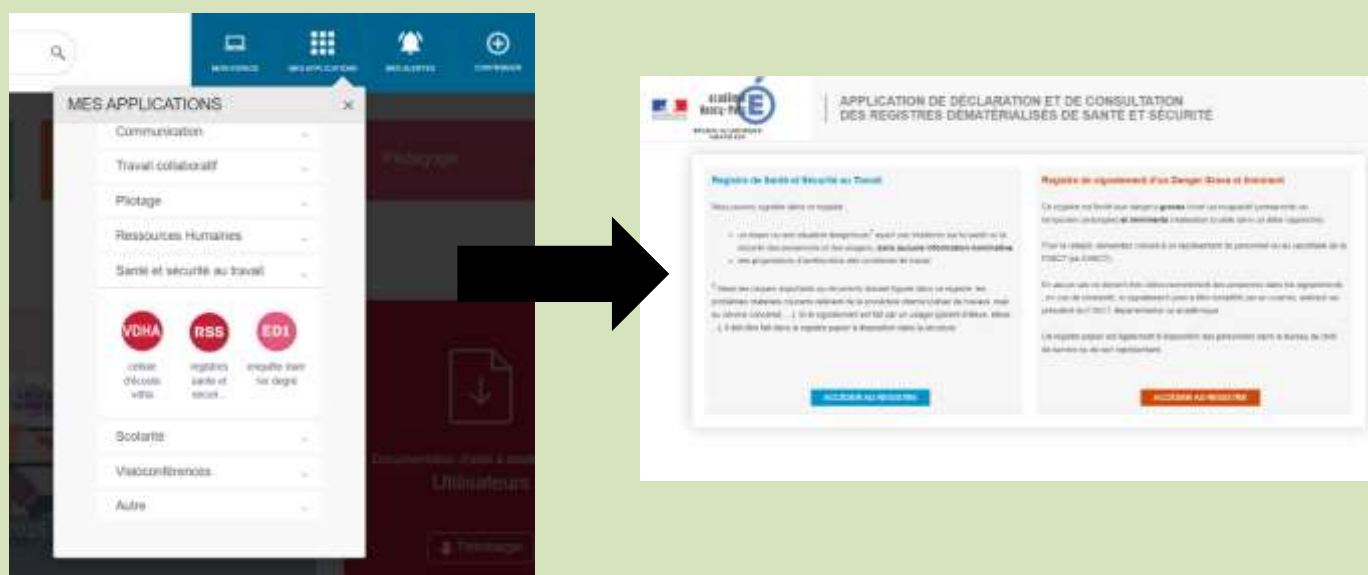
Dans tous les cas, votre syndicat est là pour vous entendre et vous conseiller au mieux pour votre bien-être au travail. N'hésitez pas à nous solliciter !

Philippe Boehmer & Lorène Toussaint

Chemin pour se rendre sur le registre ISST :

Sur le site « Partage ac-nancy-metz »

Aller dans « Mes Applications », choisir l'onglet « Santé et sécurité au travail »



FEUILLE DE ROUTE DE L'INSPECTION GÉNÉRALE



Publié au BO de ce jeudi 4 septembre, ce document est toujours intéressant car il témoigne des préoccupations du ministère.

Viennent en tête trois sujets, **le fonctionnement des CIO** (centres d'information et d'orientation), **les manuels scolaires** (en particulier s'agissant des classes de CP, 6e et 2de), **"l'accessibilité pédagogique"** (ou comment rendre les situations d'enseignement-apprentissage accessibles à tous les apprenants), notamment pour arriver à la diplomation.

Les inspecteurs généraux devront rendre leur copie au plus tard au mois de février sur d'autres sujets, les classes multi-niveaux, le climat scolaire dans le premier degré, **la formation et les parcours des professeurs de lycée professionnel**, l'offre de formation en premier cycle (enseignement supérieur), les missions des IA-IPR, le bilan des campus des métiers et des qualifications.

Moins urgent, mais non moins important, un bilan des expérimentations pédagogiques, les apprentissages au collège, les enseignants contractuels et les emplois fonctionnels en académie, **l'inclusion en lycée professionnel** et en CFA, la prise en charge des élèves allophones. D'autres missions intéressent le secteur Jeunesse. Les complémentarités entre jeunesse/vie associative et sports, les besoins en équipements sportifs, l'offre en matière de loisirs éducatifs.

Comme chaque année, les inspecteurs généraux devront suivre les réformes en cours, notamment celle de la formation initiale des enseignants et CPE. Et surtout, ils apporteront "un soutien aux académies en matière de contrôle des établissements privés sous contrat" et de formation des inspecteurs territoriaux qui en sont chargés".

Nasr Lakhsassi, PLP et militant FSU

LES DÉPENSES D'ÉDUCATION DANS LA VOIE PRO PAR LA FRANCE"À PEU PRÈS AU MÊME NIVEAU QUE LA SUISSE OU L'ALLEMAGNE"

Une nouvelle fois, les données de l'OCDE montrent que la France, contrairement au 1er degré et au collège, "continue d'investir massivement dans lycées", que ce soit dans les filières générales et professionnelles, intervient Corinne Heckmann, elle aussi analyste à l'OCDE. Le montant est de l'ordre de 15 000 dollars (en parité de pouvoir d'achat) par an et par élève, contre 12 500 dollars en moyenne dans les pays de l'OCDE.

Corinne Heckmann précise que si les dépenses de la France dans les filières professionnelles sont très légèrement inférieures aux filières générales, elles "sont à peu près au même niveau qu'en Suisse ou en Allemagne, où l'on sait que les filières professionnelles sont reconnues."

Les filières professionnelles "se caractérisent également par une présence accrue de garçons", poursuit-elle, qui restent majoritaires dans les formations conduisant au bac professionnel : 58 % en France et 55 % dans la moyenne des pays OCDE. Une parité est observée en Belgique ou en Angleterre.

Mais des variations importantes apparaissent selon le domaine d'étude. Celles en lien avec la santé sont "très genrées", avec 82 % de filles en moyenne dans les pays de l'OCDE (89 % en France). Par contre dans les domaines des sciences, technologies, ingénierie et mathématiques, en France sont comptabilisées 14 % de filles, contre 25 % en Belgique et 35 % au Royaume-Uni.

Nasr Lakhsassi, PLP et militant FSU

LE HAUT COMMISSAIRE AU PLAN CLÉMENT BEAUNE EN VISITE À NANCY



Photo Alexandre Marchi

Fin aout dernier, le journal l'Est Républicain annonce la visite du commissaire au Plan (pour info : c'est l'ancien poste de François Bayrou où Emmanuel Macron avait fixé au maire de Pau pour objectif : éclairer les choix collectifs que la Nation aura à prendre. Quatre ans, et 18 rapports plus tard le compte n'y était pas)

Clément Beaune, donc bon copain du Président, a été placé dans cette niche pour faire la même chose que son prédécesseur, et il a attaqué sur un duo avec E. Borne. Son rapport concernant le Ministère de l'Education Nationale est étonnamment du côté des enseignants -comme quoi, tout arrive- et les deux grands thèmes abordés sont le niveau scolaire des élèves, et le problème de recrutement des nouveaux enseignants.

Le journal l'Est Républicain a donc passé la main aux lecteurs : votre secrétaire académique du SNUEP Nancy-Metz Lorène Toussaint a donc été sur place pour porter la parole des PLP lors d'un échange qui s'est avéré détendu, mais les réponses de C. Beaune étaient plutôt consensuelles, évasives ou politiquement correctes...

On apprend surtout que les chantiers à venir de E. Borne concernent les rythmes scolaires (attention aux répartitions hasardeuses avec matières 'importantes' le matin et détente l'après-midi) et la rémunération des enseignants à améliorer en rationnant les financements (moins de profs donc plus de paye : mais un certain Nicolas nous l'avait également promis, et aucune revalorisation effective n'a été faite...)

Lorène Toussaint

Un rapport et des questions qui piquent



Mohamed Bati
Président du SNUEP



Anne Moreau
Secrétaire académique



Jean-Marc Péry
Haut Commissaire au Plan

● Rendre le métier attractif
Magali Louvain, directrice d'école à Pagny-sur-Moselle : « L'Union Education dans le Grand Est » : Aujourd'hui les enseignants doivent composer avec des élèves toujours plus démotivés. Dans les petites classes, ils sont les responsables de leur avenir, de leur avenir personnel et de leur avenir professionnel. Mais comment faire pour les former ? Nous faisons face à un manque de formation, un manque de reconnaissance et un manque de reconnaissance. Comment rendre notre métier attractif ? Comment aider les parents à ne pas décrocher ? »

● Améliorer les salaires
Frédéric Gilbert, professeur principal : Les enseignants manquent cruellement de reconnaissance. Ils ne sont pas toujours reconnus par une hiérarchie qui n'a pas toujours le temps ni les moyens de les aider. Aujourd'hui les CPE sont sous-payés. Cette reconnaissance doit passer par une amélioration des conditions de travail mais ce n'est qu'une partie de la solution.

● Améliorer les rythmes
Lorène Toussaint, secrétaire académique : Un rapport d'expertise a été remis au ministre de l'Éducation nationale. Les ministères passent, et chacun veut faire sa part. Résultat, un manque de continuité dans le pilotage pour les enseignants. Est-ce que le rythme sera un rythme unique d'après dans tous ? »

● Implémenter les décisions dans les décisions
Anne Moreau, secrétaire académique : Aujourd'hui, il y a beaucoup de décisions prises, mais elles ne sont pas toujours mises en œuvre. Comment faire pour que les décisions prises à Paris soient mises en œuvre dans les académies ? »

FIN DE L'INDEMNITÉ COMPENSATOIRE POUR LES PERSONNELS DANS LES EX-LYCÉES ZEP !



Lors de la refondation de l'Éducation prioritaire en 2014, le gouvernement a décidé d'exclure les lycées généraux, technologiques et professionnels de la carte de l'Éducation prioritaire, contre l'avis du SNES-FSU, du SNUEP-FSU et du SNEP-FSU et en dépit de la mobilisation des personnels, comme si les difficultés scolaires, sociales et économiques s'arrêtaient à l'entrée des lycées.

Nos interventions ont cependant permis la publication d'un décret instaurant une clause de sauvegarde de 4 ans, maintenant notamment les bonifications et le régime indemnitaire des personnels des lycées classés ZEP ou Eclair. Nos mobilisations en 2019 ont permis la prolongation de ce dispositif pour les personnels concernés. Ces derniers touchent ainsi l'équivalent de l'ex-prime ZEP sous forme d'IMP.

Le ministère nous a confirmé l'extinction de ce dispositif : dès le mois d'octobre, les collègues qui touchaient cette indemnité en seront brutalement privés ! Le ministère prétend qu'il n'existe aucune base réglementaire pour maintenir ce dispositif. Quelle provocation : ce sont les gouvernements successifs qui ont refusé de rouvrir le dossier de la carte de l'Éducation prioritaire. C'est donc la double peine pour nos collègues ! Décidément, l'austérité est d'une mesquinerie sans fin.

Retournement de situation :

Mardi 23 septembre, le ministère annonce que l'indemnité sera finalement versée cette année 2025-2026 dans toutes les académies.

Le ministère souligne tout de même que cela ne devrait pas être renouvelé les années suivantes. Un premier point positif donc pour les collègues. Le fait de le rendre public et le contexte social ont permis le maintien pour au moins une année.

Axel BENOIT Secrétaire National du SNUEP

PÉNURIE D'ENSEIGNANTS : L'OCDE CONSTATE UNE "AGGRAVATION DE LA SITUATION"

Postes vacants, taux de contractuels ou encore nombre de démissions... L'OCDE analyse, dans son dernier rapport sur les systèmes éducatifs publié le 9 septembre 2025, les raisons de la pénurie d'enseignants qui "s'aggrave" ces dernières années. Parmi les raisons avancées, la rémunération, inférieure à celle des autres diplômés et qui n'a pas progressé en France depuis 10 ans chez les enseignants en milieu de carrière.

"S'il doit y avoir une revalorisation du métier d'enseignant, il faudrait se pencher sur les milieux de carrière [...] qui sont un peu les oubliés de la République", estime Éric Charbonnier, analyste éducation à l'OCDE lors de la présentation du [rapport](#) annuel "Regards sur l'éducation" publié mardi 9 septembre 2025.

Nasr Lakhsassi, PLP et militant FSU

Cellule VDHA : ergothérapeute embauchée

Le Rectorat de Nancy-Metz, comme tous les autres, est sommé par le Ministère de mettre en place une cellule de veille VDHA. Après plusieurs années avec un DRH qui freinait des quatre fers pour créer cette cellule (Nancy-Metz était très en retard quant à ce dispositif), on nous a annoncé fièrement qu'elle a finalement vu le jour.

Dernièrement, la nouvelle DRH Mme Didion a même confirmé l'embauche d'une ergothérapeute pour avancer sur les cas les plus délicats de l'académie. Or par suite des mouvements de type #MeToo, de plus en plus de personnes osent prendre la parole mais celles et ceux qui sont confrontés aux problématiques de violence, discrimination, harcèlement ou agissements sexistes sont légion et UNE ergothérapeute risque d'être vite débordée par l'affluence des personnes concernées. L'effort est cependant louable...

Lorène TOUSSAINT



**On sacrifie des générations entières d'élèves, c'est un massacre :
le témoignage-choc d'une prof de collège dans les Côtes-d'Armor.**

Elle enseigne depuis plus de quinze ans dans un collège public des Côtes-d'Armor, sur la côte. Claire (prénom modifié), professeure de Français, a décidé de parler. De dire tout haut ce que beaucoup de ses collègues vivent, en silence ou à huis clos. Une école qui explose de l'intérieur, des classes devenues ingérables, des élèves qui veulent apprendre laissés de côté, et des enseignants au bord de la rupture. Témoignage sans filtre.

Breizh-info.com : Pourquoi avez-vous accepté de témoigner aujourd'hui, alors que tant de vos collègues se taisent ?

Claire : Parce que franchement, je n'en peux plus. Et je sais que je ne suis pas la seule. On est beaucoup à tenir encore, mais avec la boule au ventre. J'aime mon métier, j'aime mes élèves, mais là, ce qu'on vit dans nos collèges, c'est devenu complètement fou. J'ai l'impression qu'on est en train de tout casser, que plus rien ne tient. Et ça ne choque plus personne. Si je parle, c'est pour les élèves qui veulent bosser, qui pourraient réussir, et qu'on est en train d'abandonner.

Breizh-info.com : Concrètement, que se passe-t-il dans vos classes ?

Claire : Ce n'est plus gérable. Avant, une classe, c'était 25-30 élèves, avec quelques petits bavards, des élèves plus faibles, mais globalement on avançait. Aujourd'hui, dans une classe de 25, j'ai parfois 6, 7, 8 élèves avec des profils très compliqués : autisme, TDAH, HPI, phobie scolaire, troubles du comportement... Et ça, c'est quand on a les diagnostics. Parfois il n'y a rien de posé, mais les troubles sont là. Certains hurlent dès qu'il y a un bruit, d'autres se lèvent, ne supportent pas la moindre remarque, font des crises d'angoisse. On doit s'adapter, sans formation, sans aide réelle. Et quand on a un AESH en classe, ce n'est pas toujours mieux : beaucoup ne sont pas formés, changent tout le temps. Bref, on est seuls.

Breizh-info.com : Et les autres élèves ?

Claire : Ils subissent. Ou ils lâchent l'affaire. Je vois des gamins sérieux, polis, qui veulent apprendre, et qui attendent que ça se passe. Je suis censée leur faire cours, mais je passe plus de la moitié de mon temps à calmer, à reformuler, à gérer des crises. Comment voulez-vous faire un cours sur les temps du passé si tous les deux paragraphes je dois m'interrompre pour gérer une angoisse ou une agitation ? Résultat : ceux qui veulent avancer ne peuvent plus. Ils stagnent, voire ils régressent.

Breizh-info.com : Vous parlez aussi d'une explosion des diagnostics. Que voulez-vous dire ?

Claire : Depuis quelques années, c'est l'avalanche. Je ne dis pas qu'il n'y a pas de vrais cas. Bien sûr qu'il y en a. Mais là, on a des bilans psy qui tombent tout le temps, souvent faits en cabinet privé, parfois sur demande directe des parents, et ça finit toujours pareil : trouble du spectre autistique, HPI, TDAH, anxiété, etc. À chaque fois, ça déclenche un P.A.P. (plan d'accompagnement personnalisé), des aménagements à appliquer, des consignes à reformuler, des temps supplémentaires à accorder... Et tout ça, dans des classes où on est censés faire cours normalement. Mais quand vous avez un tiers de la classe avec des profils « particuliers », ce ne sont plus les exceptions. C'est devenu la norme.

Breizh-info.com : Vous doutez de la pertinence de certains de ces diagnostics ?

Claire : Je ne suis pas médecin, je ne me permettrai pas de juger le fond. Mais sur le terrain, je vois bien que ces étiquettes deviennent des excuses. Et parfois, oui, des passe-droits. Pire : des armes brandies contre nous. Des élèves qui refusent de faire un devoir parce qu'ils sont « HPI », des

parents qui nous menacent parce qu'on a noté trop sévèrement leur enfant « TDAH », etc. On en arrive à une école où plus personne n'a les mêmes exigences, où on ne peut plus demander la même chose à tout le monde. Et c'est absurde. On nous parle d'inclusion, mais en réalité, on **exclut** ceux qui n'ont pas de « profil » et qui voudraient juste apprendre dans le calme.

Breizh-info.com : Et les politiques de l'Éducation nationale ?

Claire : C'est du grand n'importe quoi. Ça change tout le temps. Des réformes tous les deux ans, parfois contradictoires. On ne parle plus d'instruction, mais de « compétences », d'« évaluation bienveillante », de « climat scolaire », de « savoir-être »... Mais qui apprend encore sérieusement la grammaire, l'orthographe, la lecture exigeante ? Je récupère des élèves en 5e qui lisent à peine, qui ne comprennent pas un texte simple, qui ne savent pas conjuguer à l'imparfait, qui ne distinguent pas un COD d'un COI. En 3e, j'ai des élèves qui n'ont jamais entendu parler de la voix passive ou d'une subordonnée. Et ça ne choque plus personne.

Breizh-info.com : Vous parlez d'un effondrement ?

Claire : Oui. Total. On a troqué l'exigence pour la compassion. Le savoir pour la gestion. L'école n'instruit plus, elle accompagne. Elle se contente de faire passer tout le monde, de lisser les difficultés. On remplace les connaissances par du « vivre ensemble ». On forme des enseignants à l'égalité des émotions, mais pas à l'analyse grammaticale. Et dans la réalité des classes, c'est une catastrophe...

La suite sur https://www.breizh-info.com/2025/06/28/248560/education-nationale-on-sacrifie-des-generations-entieres-deleves-cest-un-massacre-le-temoignage-choc-dune-prof-de-college-dans-les-cotes-darmor/?fbclid=IwY2xjawLNweFleHRuA2FlbQlXMQBicmlkETFOd093ZjFRdIRqZkp1a3VaAR4JUuOzuc-MNUOJBa3A4iMUb-h97lqfDDJ6vls4-eUz4XWURXd95IMRL1MMrQ_aem_tCSgjR-umgS-I5C7WxVrJw

EN BREF... EN BREF... EN BREF...

ON NOUS DEMANDE DE FAIRE DE LA FORMATION EN VISIOCONFÉRENCE, SI POSSIBLE APRÈS 18H"

Un autre sujet largement évoqué par les intervenants est celui du manque de formation des personnels. Aurélie Gagnier, secrétaire générale du Snuipp -FSU, signale la mise en place du plan "Filles et maths", qui "demande une formation solide", ou encore celle du programme Evars , "un enjeu de société fort auquel la grande majorité des professeurs n'a pas été formée".

Eric Nicollet, secrétaire général du SUI-FSU, représentant FSU des inspecteurs de l'Éducation nationale, s'insurge contre cette difficulté concernant les budgets dédiés aux formations : "Il n'y a plus rien dans les rectorats pour pouvoir assurer des formations, on nous demande de faire de la formation en visioconférence à raison d'une heure par soir et si possible après 18h de manière à ne pas impacter les cours."

Des formations qui, selon lui, "manquent d'efficacité", car malgré leur nombre "on ne peut pas s'assurer de qui est derrière l'écran" et certaines ne seraient réellement suivies que par "très peu de monde".

PASS CULTURE :

Depuis le mois de janvier dernier, le volet culturel a pris un sérieux coup dans l'aile par un retrait violent (pass culture en 'budget gelé' par le gouvernement). L'État revient cette rentrée avec un beau sourire et un pass culture toujours en berne : 3€ par élève, c'est ce qui reste pour mobiliser les connaissances et la pratique des élèves. Bravo, joli pied de nez à la culture.

Photo : L Toussaint



APPRENTISSAGE : LA FNADIR ALERTE LE FUTUR GOUVERNEMENT SUR LES RISQUES D'UNE VISION COMPTABLE ET COURT-TERMISME

Avant la nomination du nouveau gouvernement, la Fédération nationale des directeurs de CFA/OFA entend rappeler "les enjeux majeurs qui pèsent sur l'avenir de l'apprentissage, notamment au regard des arbitrages budgétaires prévus dans la dernière loi de finances". Et veut voir dans la séquence politique qui s'ouvre l'occasion de "redéfinir une trajectoire durable et ambitieuse" pour ce mode de formation. Car la Fnadir commence à capter "des signaux inquiétants" pour cette rentrée.

Dans la foulée de la nomination de Sébastien Lecornu en tant que Premier ministre, la Fnadir prend les devants en alertant le futur gouvernement, par voie de communiqué en date du 10 septembre 2025, sur les impacts que pourraient avoir de nouvelles coupes budgétaires dans le financement de l'apprentissage. "Le risque d'une seule logique comptable et d'une vision court-termisme est de voir se dégrader un outil performant en termes tant d'éducation, de formation et d'insertion que de compétitivité des entreprises", souligne Alban Margueritat, délégué national de la fédération.

EVARS : L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE TENTE DE S'EXONÉRER DE SES OBLIGATIONS

Autre sujet d'actualité, la mise en place du programme Evars dans les établissements du second degré. Sophie Vénétitay évoque "la surprise et la colère" du Snes-FSU en raison du guide "Comment grandir heureux" diffusé par le secrétariat général de l'enseignement catholique aux personnels de son réseau d'établissements privés sous contrat, qui "développe toutes les façons d'échapper à la mise en œuvre de ce programme".

Si elle constate "les tentatives de l'enseignement catholique de s'exonérer de ses obligations", pour la professeure de SES, "ce n'est pas une option facultative, nous allons demander au MEN qu'il fasse un rappel à l'ordre au Sgec, et aussi que la Dgesco précise sa méthode sur les mesures prises pour contrôler le privé sous contrat et notamment le programme d'Evars".

DATES POUR L'OUVERTURE DES CONCOURS 2026

Les dates d'ouverture des serveurs d'inscription aux concours et en fonction des niveaux (bac+3 et +5) pour la session 2026 sont définies :

-Concours externes, internes et 3ème concours, Bac+5 et concours non réformés (CAPLP, CAPES, CAPET, CAPEPS, CRPE, agrégations, Psy-EN, etc.) :

Du jeudi 18 septembre 12h au jeudi 6 novembre 12h, heure de Paris.

-Avec la réforme de la formation initiale des professeurs, mise en œuvre à la rentrée 2025, les concours de professeurs des écoles, de collège et lycée, ou de conseiller principal d'éducation (CPE) sont ouverts dès le niveau bac + 3 :

Du mardi 14 octobre 12h au mardi 2 décembre 12h, heure de Paris.

LES STAGES DU 1ER SEMESTRE 2025-2026

Jeudi 16 octobre 2025 Réforme en LP : les suites du parcours en Y

*-bilan de l'année passée,
-rythmes et organisation,
-les échanges avec le Ministère,*

...tout savoir sur les nouveautés prévues pour cette année

Mardi 18 et Mercredi 19 novembre 2025 ... La protection sociale : un modèle de conquête à préserver et à étendre, stage CGT-FSU-SOLIDAIRES

La Sécu a permis des avancées majeures, et elle est aujourd'hui attaquée par les contres-réformes successives qui visent à la privatiser et à réduire son champ d'action. Notre Sécu risque d'être entièrement démantelée : comment la préserver efficacement ? 2 jours de formation, et une soirée gesticulée, pour faire le point sur nos droits via la sécurité sociale !

inscriptions sur <https://framaforms.org/inscription-a-la-formation-debat-la-protection-sociale-un-modele-de-conquete-a-preserver-et-a>

Jeudi 13 novembre 2025 Moi Non titulaire en LP, mes obligations, mes droits

Comprendre les subtilités du statut des non titulaires en LP, les clés pour éviter les pièges sous-jacents

Jeudi 20 novembre 2025 TZR (stage avec le SNES)

Mode d'emploi pour le statut particulier des TZR

Mardi 16 décembre 2025 Moi PLP, mes droits, mes obligations

*Nouvelles responsabilités suite à la réforme,
Tout savoir sur le métier de PLP*

Mardi 20 janvier 2026 IA et Compagnie, la fabrique de l'idiot numérique.

*Etat des lieux de l'usage du numérique,
L'IA dans nos métiers : jusqu'où est-ce efficace ?*

MERCI de remplir complètement et LISIÈLEMENT ce bulletin : cela facilite le travail des militant-es.

Ancien-ne adhérent-e ☐ OUI N° : ☐ NON ☐ M. ☐ Mme Date de naissance : (/ /) NOM : Nom de naissance : Prénom : Adresse complète : Tél. fixe : portable : E-mail :		ACADÉMIE (au 01/09/2025) : NANCY-METZ SITUATION ADMINISTRATIVE ☐ PLP ☐ CPE ☐ AED ☐ AESH ☐ Titulaire ☐ Stagiaire ☐ Classe normale ☐ Hors classe ☐ Classe exceptionnelle Échelon au 01/09/25 : Depuis le : / / Contractuel-le en ☐ CDD ☐ CDI ☐ Retraité-e ☐ en congé ☐ sans emploi Emploi particulier : (ATP, AFA, CPA, Attachement, Grata, M.O.I, inspecteur) (R. congés divers) :	
Discipline précise : Code (si connu) : AFFECTATION : ☐ LP ☐ SEP ☐ SEGPA ☐ EREA ☐ Collège ☐ Lycée ☐ Supérieur ☐ FC Nom de l'établissement : RNE (facultatif) : Ville : SI TZR, Étab d'exercice : Rattachement administratif :		Vous bénéficiez, que vous soyez imposable ou non, d'un crédit d'impôt égal à 66 % de votre cotisation. * *sauf déduction aux fins de la loi du 100 % de la cotisation est comptabilisée dans les faits professionnels. Journal FSU (« POUR ») : ☐ Numérique ☐ Papier	
		RÈGLEMENT DE LA COTISATION Temps partiel : % Montant : € Mode de paiement : Prélèvement en ☐ x 3 ☐ x 6 ☐ Paiement en ligne en 1x ou 3x sur le site Chèque-s : ☐ x 1 ☐ x 2 ☐ x 3 (Le qui l'adhésion est enregistrée, elle est définitive et ne peut être remboursée.)	
Autorisation CNIL : Le SNUEP-FSU pourra utiliser les informations ci-dessus pour enrichir les publications syndicales. Je demande au SNUEP-FSU de ne communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des cotisations. Je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et les transmettre automatiquement dans les conditions fixées par les art. 25 et 27 de la loi du 6/5/78. Cette autorisation, à reconduire lors du renouvellement d'adhésion, est révoquée dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SNUEP-FSU.		Date : / / Signature :	
DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE RENOUVELABLE DE COTISATION Je choisis en 2025-2026 le prélèvement automatique de ma cotisation. Il sera ensuite reconduit automatiquement les années suivantes à la même date et je serai averti-e de son renouvellement à chaque rentrée scolaire. Je pourrai alors apporter les corrections nécessaires à ma situation (indice, date de promotion, qualité de travail, etc.), choisir un autre mode de paiement ou décider de ne pas réadhérer. Je soussigné-e autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever ☐ en 3 fois la somme de € soit pour chaque prélèvement € le 3 des mois suivants : novembre 2025, janvier 2026, mars 2026 ☐ en 6 fois la somme de € soit pour chaque prélèvement € le 3 des mois suivants : novembre 2025, décembre 2025, janvier 2026, février 2026, mars 2026, avril 2026			
MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le SNUEP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUEP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. L'ordre de paiement de remboursement doit être présenté dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits, conformément au présent mandat, sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.			
NOM, PRENOMS, ET ADRESSE DU DÉBITEUR		NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL 38 RUE EUGÈNE OUDINE 75013 PARIS	
IBAN : BIC (Bank Identification Code) :		Paiement : ☒ récurrent / réitéré À : Le : Signature : Le RIB est obligatoirement accompagné des informations ci-dessus.	
Joindre obligatoirement un RIB et compléter le mandat SEPA en cas de prélèvements. Paiement récurrent ne peut pas être reconstruit sans autorisation de plusieurs prélèvements.			

COTISATIONS ANNUELLES DES PLP ET CPE

Temps partiel : au prorata de la quotité de traitement

Catégorie / Niveau	1	2	3	4	5	6 ou 6C	7 ou A3	8 ou A2	9	10	11
Classe normale	99	123	147	150	156	162	171	183	192	204	216
Cot. des mensual. après crédit d'impôt	2,81	3,49	4,17	4,25	4,42	4,59	4,85	5,19	5,44	5,78	6,12
 Hors Classe	195	204	219	237	252	264	270				
Cot. des mensual. après crédit d'impôt	5,53	5,78	6,21	6,72	7,14	7,48	7,65				
Classe exceptionnelle	231	243	255	273		291	303	318			
Cot. des mensual. après crédit d'impôt	6,55	6,89	7,23	7,74		8,25	8,59	9,01			

AUTRES COTISATIONS :

- ☐ Stagiaire : 1^{er} échelon classe normale ☐ AED : 24 € ☐ AESH : 24 € ☐ Sans traitement : 24 €

Contractuel-les

(1) Inclure les bonifications indiciaires ainsi que les majorations brutes de traitement et indemnités (autre-moi)

Traitement mensuel BRUT (1)	Inférieure à 1101 €	de 1101 € à 1400 €	de 1401 € à 1700 €	de 1701 € à 2000 €	2001 € et plus
Cotisation annuelle	42 €	63 €	84 €	102 €	123 €

Retraités* - PLP et CPE

Pension mensuelle BRUTE	Inférieure à 1801 €	de 1801 € à 2000 €	de 2001 € à 2200 €	de 2201 € à 2400 €	2401 € et plus
Cotisation annuelle	72 €	90 €	99 €	108 €	117 €

* Pour les retraités, l'adhésion au SNUEP-FSU inclut l'adhésion à la FGR-PP (Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique)

**Avec le crédit d'impôt de 66 %,
une cotisation annuelle
de 150 euros
revient au final à 51 euros,
soit 4,25 euros par mois.**



150 € = 51 €